PROCÈS-VERBAL

De la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec tenue au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Sainte-Foy, à 16 h, le 29 août 2002.

Sont présents :

M. Jean-Paul L'Allier, maire de Québec, président
M. Jean Garon, maire de Lévis, vice-président
M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec

M. Michel Giroux, préfet de la MRC de la Jacques-Cartier Mme Danielle Roy-Marinelli, conseillère de la Ville de Lévis

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général
 Me Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

Ouverture de la séance

Le président ouvre la séance. Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

Approbation du procès-verbal de la séance tenue le 4 juillet 2002

Résolution n° E-2002-055

D'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 4 juillet 2002.

Adoptée à l'unanimité

Acquisition du matériel informatique

Résolution n° E-2002-056

D'acquérir, via le Directeur général des achats du Gouvernement du Québec, du matériel informatique (ordinateur, scanner, imprimante et logiciels afférents), le tout tel que listé en annexe au mémoire du 21 août 2002 du secrétaire-trésorier pour un montant de 28 500 \$, plus les taxes applicables.

Ces acquisitions seront effectuées auprès du Directeur général des achats du Gouvernement du Québec pour l'ordinateur, de Micro-Logic Secteur public pour l'imprimante, le scanner et le logiciel Adobe et chez les distributeurs exclusifs pour les logiciels MAPublisher (Korem) et ARC GIS – ARC Éditor (Esri Canada)

Référence : Mémoire du 21 août 2002

Certificat

du trésorier : CT-147

Responsable: Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

-2-

Achat de deux photocopieurs avec télécopieurs intégrés

Résolution n° E-2002-057

D'acquérir, au montant de 3 485 \$ chacun, plus les taxes applicables, deux photocopieurs avec télécopieurs intégrés de marque Toshiba, via le Directeur général des achats du Gouvernement du Québec, plus le contrat de service annuel incluant la main-d'œuvre, les pièces et la poudre au coût de 0,0175 \$ la copie pour 2002 pour une estimation d'environ mille copies par mois, plus les taxes applicables.

D'autoriser le président de la CMQ ainsi que le secrétaire-trésorier ou en leur absence ou empêchement d'agir, le vice-président du Comité exécutif et le directeur général à signer les ententes à intervenir et tous les documents nécessaires en application de la présente résolution.

Référence : Mémoire du 26 août 2002

Certificat

du trésorier : CT-148

Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Parution des avis publics

Résolution n° E-2002-058

D'accepter la soumission du journal Le Soleil, soit le plus bas soumissionnaire, et de publier, en conséquence, les avis de la CMQ dans le journal Le Soleil selon la tarification proposée pour la période prenant fin le 31 mai 2003 et jointe en annexe au présent mémoire.

Référence : Mémoire du 27 août 2002

Certificat

du trésorier : CT-149

Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Engagement d'un technicien en géomatique

Résolution n° E-2002-059

De nommer monsieur Bruno Labonté comme technicien en géomatique à la CMQ pour une période de trois ans, avec option de renouvellement.

De fixer son salaire sur une base annuelle à son entrée en fonction et de le rendre admissible jusqu'à concurrence du maximum de son échelle à une augmentation statutaire de 4 %, au 1^{er} mai de chaque année à la condition d'un rendement satisfaisant.

D'accepter le versement hebdomadaire d'une gratification égale à 4 % de son salaire en compensation pour les avantages sociaux.

D'autoriser le président de la CMQ ainsi que le secrétaire-trésorier ou en leur absence ou empêchement d'agir, le vice-président du Comité exécutif et le directeur général à signer les ententes à intervenir et tous les documents nécessaires en application de la présente résolution.

PROCÈS-VERBAL

-3-

Référence : Mémoire du 22 août 2002

Certificat

du trésorier : CT-150

Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Acquisition d'une base de données cartographiques

Résolution n° E-2002-060

D'acquérir une base de données cartographiques auprès du ministère des Ressources naturelles pour le traitement géomatique de l'information et d'autoriser une dépense à cette fin n'excédant 23 000 \$, plus les taxes, si applicables.

Référence : Mémoire du 21 août 2002

Certificat

du trésorier : CT-151

Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2002-061

D'approuver le bordereau de dépenses pour la période du 27 juin au 14 août 2002 soumis par le secrétaire-trésorier au montant de 21 295,98 \$, plus 2 830,34 \$ pour les salaires versées au 22 août 2002 aux nouveaux employés de la CMQ (ceux ne faisant pas partie des prêts de services entre la CMQ et les municipalités membres).

Référence : Note du 20 août 2002

Certificat

du trésorier : CT-152

Responsable: Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Société de développement économique du Saint-Laurent (SODES) – déplacement à Ville La Baie

Résolution n° E-2002-062

D'autoriser le déplacement et les frais requis à la participation de monsieur Ralph Mercier, représentant de la CMQ à la Société de développement économique du Saint-Laurent (SODES), pour sa participation à la réunion du conseil d'administration du 4 septembre 2002 à Saguenay (Ville La Baie) ainsi qu'au déjeuner-causerie tenu le même jour par la SODES.

Référence: Note de la SODES du 22 août 2002

Certificat

du trésorier : CT-153

Responsable: Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

	PROCÈS-VERBAL
	-4-
Levée de la séance	
Et la séance est levée.	
PRÉSIDENT	SECRÉTAIRE